

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023
DELIBERATION N° DE-2023-205**

L'an deux mil vingt-trois, le 19 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h36.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC (à partir de la délibération DE-2023-196), M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (à partir de la délibération DE-2023-201), Mme MOTHESS (à partir de la délibération DE-2023-195), M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme HARDOUIN-TORRE à Mme BISAUTA ; Mme MEYZENC à Mme DURRUTY (jusqu'à la délibération DE-2023-195) ; M. DAUBISSE à M. CORREGÉ (jusqu'à la délibération DE-2023-200) ; Mme MOTHESS à M. UGALDE (jusqu'à la délibération DE-2023-194) ; Mme BROCARD à Mme LIOUSSE.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition "Magnum Génération(s)".

Dans le cadre de sa programmation 2023-2024, la Ville de Bayonne accueille cet hiver au DIDAM une exposition inédite consacrée à l'Agence photographique Magnum et à la naissance de son histoire autour du célèbre reporter Robert Capa. Une plongée entre bande-dessinée et photographie dans les grands événements qui ont marqué le 20ème siècle.

À l'occasion du 75ème anniversaire de Magnum Photos, la célèbre agence photographique et les éditions Caurette ont publié fin 2022 un récit graphique mêlant bande dessinée et photographie. Lors d'un passage au DIDAM au cours de l'été 2022, Jean-David Morvan, l'un des auteurs de l'ouvrage, découvre l'exposition consacrée à la photoreporter Véronique de Viguerie. Celle-ci accroche son regard et l'incite à proposer à Bayonne le projet d'une exposition du 8 décembre 2023 au 11 février 2024 autour de l'ouvrage.

Intitulé « Magnum génération(s) », ce dernier conte la genèse et les premiers temps des aventures de Robert Capa, Henri Cartier-Bresson, George Rodger et David Seymour, photojournalistes qui se sont associés pour prendre part à la documentation du présent tout au long du 20ème siècle.

Les nombreuses reproductions de clichés, en écho aux dessins, donnent à voir ces moments saisis dans le vif des événements, tels que les pionniers de l'agence Magnum les regardaient, les affrontaient et les exposaient à tous les regards soucieux de leur temps. Les photos choisies peuvent être violentes, tendres, drôles ou intimes, mais toujours nécessaires. Chacune à sa manière et dans son registre, elles rendent encore les vibrations d'un monde qui a beaucoup à voir avec le nôtre.

Cette exposition, entièrement produite par la Ville, verra le jour à Bayonne. Elle proposera des reproductions de planches dessinées, de textes et de photographies de l'Agence Magnum dans le cadre d'un parcours à la fois esthétique et didactique.

Compte tenu de son fort intérêt pédagogique, elle fera l'objet d'un programme de médiation faisant la part belle aux activités habituelles du DIDAM (visites commentées, ateliers d'écriture, rencontres avec les auteurs et dessinateurs, ateliers en famille), aux visites et ateliers scolaires mais aussi de partenariats plus spécifiques comme lors des Nuits de la Lecture avec la Médiathèque fin janvier.

Pour ce projet présenté à Noël et pendant l'hiver, le budget dédié par la Direction Culture s'élève à 28 000 € TTC, répartis sur les exercices budgétaires 2023 et 2024. Il comprend l'entière production de l'exposition, son montage, son démontage et ses peintures, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de son programme culturel.

Au regard de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats et conventions amenés à être établis pour la mise en œuvre de ce projet.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

